

servir Mons.^r vostre fils [B e a t K a s p a r Zurlauben, der sich eben damals um Aufnahme in die Fremden Dienste Savoyens bemühte], J'ay escrit comme il faut pour cela.

J'attend que la Pension d'Espagne soit distribuée au Canton de suits [= Schwyz], pour le rechercher pour une declaration, Je vous prie de m'escrire ... dans quel sentiment vous croyéz qu'ils soient, Il faut que vous m'aydiéz un peu s'il vous plait, tant auprès de ce Canton là comme encor auprès de celluy d'Undervalden par le moyen de vos amys, que Je n'oublieray pas ausy ayant des declarations en bonne forme, puisque Je ne pourrois pas autrement m'acquitter de ma parole, et que les ordres que J'ay de S.A.R. me le prescrivent ainsy. Continuéz moy donc vostre amitie Je vous prie, et vos soins, affin que nous puissions plus heureusement venir a bout de ses affaires."

Original, in franz. Sprache, Siegel zerstört.
AH 53, 335-338 - Blatt 335^v und 338^v leer

149

1668 März 13., Paris

A

SCHREIBEN DES [COLONEL GENERAL DES SUISSES ET GRISONS] EUGENE
[-MAURICE] DE SAVOIE[-CARIGNAN, COMTE DE SOISSONS] AN
GARDEHPTM. [HEINRICH II.] ZURLAUBEN, ZUG

"Le Roy [L u d w i g XIV.] m'ayant ordonné d'avertir les Capitaines des Gardes Suisses absens de s'enrevenir pour estre a leur Charge indispensablement le ... [15] ... d'Avril prochain. Je vous fais cette lettre pour vous le mander et vous dire qu'imediatement apres l'avoir receue vous vous mettiéz en chemin pour satisfaire a l'intention de S. M^e et pour repondre a l'assurance que je prens de votre exactitude".

Original, in franz. Sprache, mit Siegeln
AH 53, 339-340 - Blatt 339^v und 340^r leer